

PLR.Les Libéraux-Radicaux Vaud Secrétariat général Place de la Riponne 1 1005 Lausanne 1 +41 21 323 72 78 www.plr-vd.ch
info@plr-vd.ch
/PLR.LiberauxRadicauxVaudois
@PLR_VD
@plrvd

Lausanne, le 13 juin 2021 **Communiqué de presse**

Votations fédérales du 13 juin 2021 Les résultats de 4 des 5 objets réjouissent le PLR Vaud !

Ce sont de bons résultats qui sont sortis des urnes aujourd'hui : deux fois non aux initiatives phytos extrêmes, oui à la loi Covid-19 ainsi qu'à la loi anti-terroriste. Le refus de justesse de la loi sur le CO2 vient ternir ces résultats satisfaisants.

Deux fois NON à la mise en danger de la production suisse de denrées alimentaires

Aujourd'hui la population a refusé à 60,6% et 60,2% les dangereuses initiatives phytos extrêmes. Après une campagne marquée par des tensions extrêmes, le résultat qui ressort aujourd'hui est une excellente nouvelle. En effet, si ces dernières avaient été acceptées, elles auraient rendu la production de denrées alimentaires en Suisse difficile et auraient fait augmenter par conséquent les prix de manière importante. Le peuple l'a bien compris et a refusé d'affaiblir les capacités de production alimentaire indigènes. C'est aussi un <u>vif soutien</u> à nos agricultrices et agriculteurs qui ressort aujourd'hui.

OUI à la loi Covid-19

Le peuple suisse a accepté la loi Covid-19 qui renforce la légitimité démocratique des compétences particulières du Conseil fédéral et du « droit de nécessité » jusqu'à fin 2021. Cette loi fédérale vise à surmonter l'épidémie en apportant les aides nécessaires aux entreprises et aux salariés tout en définissant des lignes directrices claires sur le champ d'action du Conseil fédéral. La loi protège notre société et notre économie contre des dommages durables et garantit la survie d'innombrables organismes, entreprises et emplois qui dépendent de ces aides. Contrairement à certaines idées véhiculées par les opposants au texte, dire non à la loi n'aurait pas retiré au Conseil fédéral les compétences d'édicter des mesures sanitaires puisque plusieurs d'entre elles sont régies par la loi sur les épidémies.

Un NON décevant à la loi sur le CO2

C'est avec une certaine déception que le PLR Vaud prend acte de ce résultat négatif à 51,6%. Cette loi était pourtant un bon compromis qui posait les bases permettant d'atteindre nos objectifs climatiques tout en adoptant une approche incitative et des investissements favorisant la croissance et la création d'emplois en Suisse. De nouvelles solutions devront être trouvées et le PLR poursuivra son action en faveur d'une politique climatique et environnementale libérale misant sur un système d'incitations et d'innovation plutôt que sur une politique de sanctions et d'interdictions.

Mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT) : c'est aussi OUI!

Cinquième objet soumis à votations fédérales, la Loi MPT est approuvée à 56,6%. Il n'existait jusqu'à maintenant aucune base légale permettant d'intervenir avant qu'un acte ou une attaque ne soit commis. De plus, les forces de l'ordre ne disposait pas d'une marge de manœuvre suffisante en cas de danger concret pour la population ou quand une personne était libérée de prison par exemple. Cette loi apportera des mesures de prévention proportionnées et permettra une lutte efficace contre le terrorisme.

Contacts:

Marc-Olivier Buffat, président du PLR Vaud, 079 252 78 20
Alexandre Berthoud, vice-président du PLR Vaud, 078 756 10 08
Florence Bettschart-Narbel, vice-présidente du PLR Vaud, 076 347 08 87
Quentin Racine, vice-président du PLR Vaud, 079 843 26 14
Marc-Olivier Drapel, secrétaire général du PLR Vaud, 079 433 30 63